

Metz, le 15 décembre 2021

Communiqué de presse

Convention de coopération entre la DDFiP des Vosges et l'Urssaf Lorraine

Epinal - Dans le cadre du renforcement de la coopération entre la DGFIP et l'Urssaf la **Direction départementale des Finances publiques des Vosges** représentée par **M. Jean-Marc LELEU** et la **Direction régionale de l'Urssaf Lorraine** représentée par **M. Christophe FRANCESCHI** ont signé le 14 décembre 2021 une convention partenariale visant à renforcer l'échange d'informations et la coordination de l'action entre les deux organismes.

Cette convention permettra de consolider sur le territoire vosgien l'accompagnement des entreprises et travailleurs indépendants en difficulté et l'efficacité des actions de recouvrement.

Ce nouveau dispositif dynamise le partenariat DGFIP/ Urssaf et vient enrichir une coopération déjà forte entre les deux services publics, notamment dans les domaines du soutien aux entreprises en difficulté et de la lutte contre la fraude. Cette coopération est actuellement renforcée par la mise en œuvre du plan interministériel d'accompagnement des entreprises à la sortie de crise.

Cette convention et le dispositif d'échanges qu'elle prévoit ont vocation à se mettre en place d'ici cette fin d'année dans tous les départements de l'ex-région Lorraine.

Contact presse :

- Elodie PETITFOUR – elodie.petitfour@dgfip.finances.gouv.fr – 03 29 69 25 68
- Odile TAILLARD – odile.taillard@urssaf.fr – 03 87 56 5037